



HAL
open science

Résister à l'air du temps. Qu'est-ce qui fait courir l'institution confrérique bamiléké (Cameroun) ?

Franck Beuvier

► To cite this version:

Franck Beuvier. Résister à l'air du temps. Qu'est-ce qui fait courir l'institution confrérique bamiléké (Cameroun) ?. 6ème Conférence européenne des études africaines (ECAS 2015), Jul 2015, Paris, France. hal-02139736

HAL Id: hal-02139736

<https://hal.science/hal-02139736>

Submitted on 25 May 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Résister à l'air du temps.

Qu'est-ce qui fait courir l'institution confrérique bamiléké (Cameroun) ?

FRANCK BEUVIER

IIAC (UMR 8177)

Photo *Kuosi*.

Bon gré mal gré, les confréries de notables bamiléké vivent avec leur temps. Lieux d'autorité, sièges de l'administration politique et religieuse des chefferies, rendus manifestes au travers de leurs cycles cérémoniels, du déploiement codifié de leurs armoiries, les confréries connaîtront des fortunes diverses pendant la période coloniale et au lendemain de l'Indépendance, dans le cadre de la construction de l'État.

Sur la scène politique et culturelle, leur sort sera – et reste – lié à celui de la *coutume*, à son statut, à son contrôle, à ses usages et à ses qualifications successives.

Rétrospectivement, l'on ne peut que constater leur endurance face aux aléas et aux pressions venus de l'extérieur. Le socle de l'institution confrérique en effet n'a quasiment jamais bougé. D'une remarquable stabilité dans la longue durée. Je voudrais insister dans le cadre de cette communication sur ce qui relève de la permanence en la matière, sur ce qui fait institution ici, dans le contexte mouvementé du XX^e siècle.

Les présence des défunts, la crainte du *ndo* et la pérennité de l'institution

Lorsque l'on arrive dans une chefferie bamiléké, l'on est frappé par le poids des conventions, des règles de bienséance à observer. Ce sentiment se trouve renforcé lorsque l'on pénètre dans l'enceinte de la chefferie, lieu de résidence du chef, et que l'on appelle par commodité de langage : « palais ». La chefferie abrite les appartements du chef, les maisons de ses épouses, et différents quartiers aux finalités diverses.

La chefferie accueille également le siège des nombreuses confréries de dignitaires que l'on peut répertorier en trois grandes catégories : les confréries des fils de chef ; les confréries des serviteurs et servieurs anoblis (ou titrés) ; les confréries des grands dignitaires, sachant que les deux dernières catégories, si on les considère dans le temps, sont évidemment poreuses.

Toutes ces confréries sont fondées sur un serment de fondation, sur un régime de sanctions et un champ d'activités structuré autour de l'épargne et de compétences à la fois politiques, policières et rituelles. Elles sont structurées également autour de la commémoration des défunts et du

développement de pratiques performatives, relevant du champ rituel ou coutumier. Autrement dit, toutes, à un degré ou à un autre, sont dépositaires d'un savoir rituel.

L'intégration dans ces sociétés obéit à un principe d'hérédité, voire de cooptation, et implique la mise en œuvre de procédures initiatiques. Celles-ci sont par ailleurs établies sur la base d'une identité rituelle que je viens d'évoquer, propre à chacune, et relèvent d'un ordre fixé par leurs fondateurs, dont la présence est rendue tangible au travers des reliques – des crânes et assimilés, pots et calebasses – conservées. La coutume consiste donc en un ordre moral et spirituel, un cadre juridique, réputé fixé par les défunts.

Enfin, et c'est ce sur quoi je voudrais insister car nous touchons là à un principe garantissant une stricte reproduction de l'institution confrérique en pays bamiléké : l'identité de chacune est protégée/garantie par un mécanisme de soumission aux différents régimes de l'autorité, éminamment coercitif, et que l'on désigne par *ndo* ou « malédiction ». L'imaginaire qui relève du *ndo*, de la « malédiction », illustre la nature de la relation aux défunts, une relation d'abord et avant tout négative.

L'imaginaire qui entoure le *ndo* se révèle à la fois radicalement distinct de l'imaginaire touchant aux faits de sorcellerie, et bien plus présent au quotidien. Contrairement à beaucoup d'autres lieux en Afrique, la sorcellerie ici reste cantonnée dans des catégories précises et relativement stables. Elle n'inonde pas l'espace social. Elle ne préside pas au rapport entre le visible et l'invisible. Peter Geschiere du reste l'avait constaté (1995), et Sandra Fancello l'a récemment rappelé (2015, *Penser la sorcellerie*).

C'est là une caractéristique qu'il faut bien mesurer. L'institution confrérique perdure parce qu'elle produit de la dette. Plus précisément, elle inscrit les membres dans un continuum qu'ils ne peuvent rompre. Elle produit rituellement une soumission, à bien des égards absolue, aux défunts. Les notables en place, héritiers de leur père, ne sont que des « substituts ». Ils ne parlent jamais en leur nom, mais au nom de leur père. Au nom des porteurs successifs du titre qu'ils ont reçu.

Les générations de dignitaires défunts, appelés, cités, lors des assemblées, font office de juge – au sens juridique du terme – du bon fonctionnement des confréries.

Cela étant posé, voyons maintenant comment l'institution s'est adaptée à l'air du temps.

Adaptation, négociation, air du temps : les parcours de l'institution confrérique

Pour illustrer le parcours (pluriel) de l'institution confrérique bamiléké, je vais rapidement retracer l'histoire de la confrérie que vous voyez à l'écran, et qui s'appelle le *kuosi* (cf. p.4). Le *kuosi* fut longtemps une confrérie de premier plan, à la fois prestigieuse et très influente. Présente dans la majorité des chefferies bamiléké (une centaine). Elle regroupaient, dans différentes loges (dites « sections »), des hommes riches – des grands commerçants –, de hauts dignitaires – notables de premier plan et des sous-chefs –, mais également des fils de chef. Cette société fonctionnait comme

une réserve d'argent au service des besoins et intérêts stratégiques, économiques et militaires, de la chefferie. Vocation qui a pu évoluer au fil du temps.

Le *kuosi* présente également une autre particularité, qui va faire en partie son succès : ses très riches atours, costumes de danse et masques dit éléphant, que vous voyez sur l'écran.

Photo 1 (haut, gauche) : Nous sommes le 13 juin 1913 ; les membres du *kuosi* que vous voyez là sont invités aux funérailles de la très influente reine mère Njapundunké, décédée quelques mois plutôt, et qui fut la régente du royaume bamoun pendant les années de jeunesse de son fils Njoya. Ils représentent leur chefferie d'origine à cette occasion, et, par le faste déployé, témoignent de l'influence, de la puissance – économique et politique notamment –, de leur chefferie.

Photo 2 et 3 (haut, droit, et milieu, gauche) : Cette photo a été prise durant l'été 1936, par un ethnologue britannique qui s'appelle Clement Egerton. Il accompagne l'administrateur colonial, alors en tournée dans la chefferie de Bazou. Le cérémonial d'accueil de l'administrateur et de sa suite est en partie assuré par les membres du *kuosi*, recouverts pour la circonstance de leurs masques éléphant.

Notons qu'à cette époque, le regard porté sur ces performances a changé, et leur statut également. Deux mots servent à les qualifier : sociétés « fétichistes » et sociétés « coutumières ». Deux termes introduits d'une part par les missionnaires (qui ne rechignent pas à se faire photographier avec le *kuosi*, symbole du paganisme, comme vous le voyez sur la photo 3), et d'autre part par les colons, pour qualifier les croyances, pratiques, et institutions rencontrées ça et là.

Ces termes, négatifs, sont opposés à d'autres, positifs, qui sont ceux du « progrès » et du « développement ». Relevant d'un autre âge, les confréries se révèlent cependant importantes au regard de la bonne gouvernance des chefferies. Les administrateurs veillent de ce point de vue à un certain équilibre. Elles sont, pour les « évolués » et la génération des bamiléké adhérant à la « modernité coloniale », la « tradition » : objet tout à la fois de curiosité et de fascination. Image controversée de leurs racines, particulière saillante dans les années 1950.

Photo 4 (milieu droit) : Un mot sur cette photo, prise dans les années 1940 et publiée en 1953 dans un livre de Raymond Lecoq intitulé *Les bamiléké. Une civilisation africaine*. Cette photo, je vais y revenir, signe l'entrée du *kuosi* dans les mondes de l'art occidental. De la représentation officielle, le *kuosi* glisse dans le champ de l'Art africain et de ses expressions à ce moment. Ces deux vocations vont devenir indissociables.

Poursuivons ce parcours en ouvrant une parenthèse sur le temps de l'indépendance. Dans la région bamiléké, ce temps est celui d'une guerre civile qui débute en 1957 et va opposer pendant presque 10 ans tenants de l'ordre colonial de la chefferie et défenseurs d'un ordre « immuable », non-perversi, de la chefferie. Or le principal registre accusatoire utilisé à l'encontre des chefs liés à l'administration est puisé dans le champ de la sorcellerie : les chefs sont accusés d'avoir « vendu le pays » et trahi leurs aïeux. Cad la lignée des pères qui se sont succédés à la tête des chefferies. Autrement dit, invoquer les défunts, les fondateurs, légitime la lutte engagée par ce qu'on appelle à l'époque les « maquisards »

(ou encore « terroristes » ou « rebelles »). Ce n'est pas anecdotique au regard de mon propos, car la restauration de l'ordre ancien voulu par les « rebelles » se fait au nom des défunts et de ce qu'ils ont institué : chefferie, confrérie, coutume, etc.

Autre remarque importante, ces rebelles, réunis en groupes armés, vont s'organiser sur le modèle des confréries, avec la mise en œuvre de procédures initiatiques, de cérémoniels de protection, de « blindage », pour, notamment, garantir le secret sur leurs activités. J'y reviendrai en conclusion.

Photo 5 (Reprenons notre parcours avec la photo en bas, à gauche) : Nous sommes au théâtre des Nations à Paris en 1963. L'état camerounais est constitué depuis le 1^{er} janvier 1960, et le Cameroun fait montre de sa richesse culturelle au travers de sa revue : l'Ensemble national du Cameroun. Parmi ses composants, tous recrutés dans les provinces du pays, on trouve le *kuosi* de la chefferie de Bandjoun (qui représentera également le Cameroun au Festival des arts nègres à Dakar en 1966). Unanimement saluée par les observateurs et critiques étrangers. Sa présence ici n'est pas étrangère à la photo précédente, puisque c'est sa mise en valeur dans le livre de 1953 (1^{er} livre sur l'« art » des bamiléké) qui décidera du choix du *kuosi* pour les manifestations internationales.

De digne représentant de la chefferie - aux funérailles bamoun en 1913 -, le *kuosi* représente maintenant l'État camerounais, et sa culture.

A l'image du *Kuosi*, l'institution confrérique compose à ce moment avec différents registres de valeurs et d'autorité. Une valeur « folklorique », dont témoigne dans les années 1970 la **photo 6** (la pochette de 33t reproduit en bas droit).

Que s'est-il passé ? Est instauré, à partir du début des années 1960, un contrôle étroit des populations et une rééducation des consciences. Il s'agit alors de construire la nation, et de nourrir, d'édifier, un sentiment d'identité nationale aux quatre coins du pays. Les valeurs prônées par l'État sont celles du progrès et du développement. Un désir de modernité qui s'accommode mal des traditions et « coutumes » locales.

Au regard de l'institution confrérique, deux faits sont à retenir : d'une part leur qualification de « fétichisme » par les élites politiques et administratives (ravivant en cela la qualification coloniale), et, d'autre part, leur insertion dans l'organigramme du parti unique camerounais, sous le nom de « comité de base » et de « cellule ». Organes politiques créés au niveau des villages. Les confréries les plus influentes se verront intégrées à cet organigramme politique.

Pour les autres, elles intègrent un autre mouvement : celui des « associations culturelles de danse traditionnelle », un tissu d'associations folkloriques soutenu par le ministère de la culture. Et de ce point de vue, elles relèvent d'un rang équivalent à celui des associations de danse de quartiers. Elles sont dans ce cas image culturelle des régions, images de l'art nègre, reflet de la richesse artistique du Cameroun.

Aujourd'hui, le Kuosi et les autres confréries ont repris leur nom de « coutume », ont repris dans une certaine mesure la place qui était la leur dans le dispositif politique et rituel de la chefferie. Non qu'elles ont un jour véritablement abandonné cette place, mais elle est de nouveau pleinement assumée, en raison notamment de la contrainte largement atténuée qu'exerce l'État à ce niveau. J'ajouterai : dans un pays en déliquescence administrative, la chefferie - et son institution confrérique - a repris pleinement ses droits. Une pérennité, si on considère l'institution dans la longue durée, garantie en vertu du lien indéfectible qui unit vivants et morts. Une institution qui se prête en partie au jeu du tourisme aujourd'hui, sous le regard intéressé du chef, voyant là une ressource économique non négligeable.

Je vous remercie.

2 remarques pour terminer : 1/ du point de vue des modes d'organisation, des modes de structuration, on ne peut que constater des points de rencontre entre l'institution confrérique et le phénomène milicien. Bien étudié du reste aujourd'hui, et dont les premières ethnographies nous sont fournies par les conflits de l'indépendance.

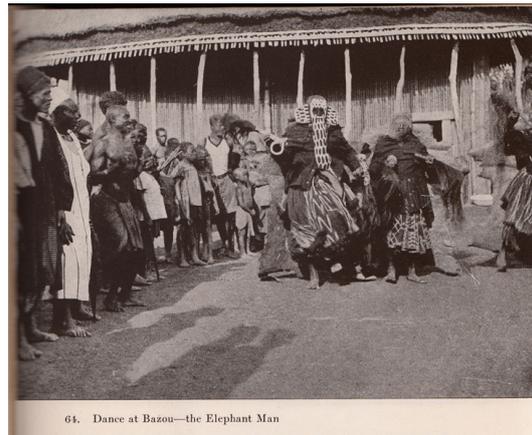
2/ la seconde remarque touche au principe d'association en Afrique, qui prévaut du point de vue anthropologique. Là, et c'est une hypothèse que je soumets à cette assemblée, les cadres de pensée touchant au principe d'association, en particulier au principe d'association secrète, est traversé par trois imaginaires, : l'imaginaire du fétichisme, l'imaginaire de la sorcellerie et l'imaginaire de la coutume. Trois concepts-valeurs en quelque sorte, que l'on doit aux missionnaires et aux administrateurs, qui seront fortement réactivés sur le plan politique au moment de la construction des états africains, notamment pour bâtir des nations.

Beuvier, ECAS, Juillet 2015

La confrérie Kuosi en images



151 - Masques portés invités à Fouban pour les funérailles de la reine mère Njapdounké, le 13 juin 1913 (cl. Mission de Bâle K 2223).



64. Dance at Bazou—the Elephant Man

(1)



Fig. 9. Contraste : religieuses du vrai Dieu et religieux fétichistes

(2)



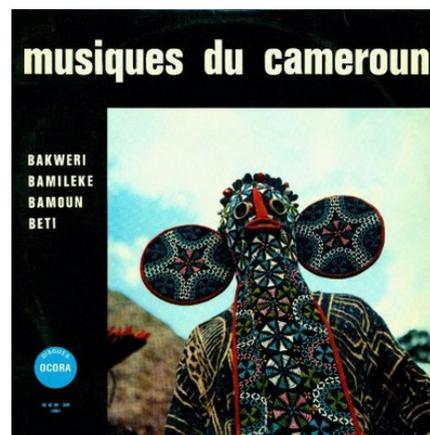
27. Bandjoun. Danse - Kuosi -

(3)



(5)

(4)



(6)

(1) Présence du kuosi aux funérailles de la reine mère à Fouban, 1913 (cliché Mission de Bâle, reproduit dans Harter 1986)
 (2) Accueil à la chefferie de Bazou par le kuosi, tournée avec l'administrateur, 1936 (cliché Egerton, 1939)
 (3) Membres du kuosi et religieuses (cliché publié dans Albert 1943)

(4) Masque éléphant du kuosi (cliché Lecoq, publié en 1953)
 (5) Kuosi de Bandjoun, Théâtre des Nations, 1963 (cliché R. Pic, BNF Gallica)
 (6) Masque éléphant du kuosi, Pochette du 78 tours, 1978. (Réf. BNF : Numav-256641)

